

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 06/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **premier du mois de février**

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/01/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel.

PROCURATIONS : CHEMIN Alexandra à TOUAT Jean-Claude

ABSENTS : BOUSSARIE Myriam, BURBAN-BORIE Anne-Gaëlle, LAGARDE Lionel.

SECRETAIRE DE SEANCE : GARDILLOU Sophie

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 1

Votants : 12

OBJET : RENOUELEMENT EMPRUNT POUR LA RÉALISATION D'UNE REMISE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au retard du chantier de la construction de la remise communale, les subventions de l'état et du conseil départemental n'ont pu être versées avant la fin du contrat de prêt d'un an souscrit auprès du Crédit Agricole

Ceci ne nous permet pas de rembourser l'intégralité du prêt

Il convient donc de renouveler cet emprunt pour 1 an supplémentaire a la hauteur de 71 000.00 €

Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition du Crédit Agricole

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée à l'unanimité :

- **Décide** de réaliser auprès de la Caisse du Crédit Agricole, un emprunt à taux fixe d'un montant de 71 000.00 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Prêt à taux fixe**
- **Périodicité des échéances : trimestrielles**
- **Echéances constantes**
- **Durée totale du prêt : 12 mois renouvelable 2 fois**
- **Taux d'intérêt apparent : 3.17 %**
- **Frais de dossier : deux-cents euros (200.00 €)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demandes de réalisation de fonds.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*